

Gestion de l'eau : une occasion ratée selon la CGT

Dans un communiqué commun, les Unions locales CGT d'Arles et Tarascon déplorent la décision prise mercredi par les élus de l'ACCM qui, selon eux « ont, encore une fois, raté la possibilité de doter d'un service public de bonne qualité pour l'eau potable et l'assainissement, les habitants des communes d'Arles, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau, les Saintes-Maries-de-la-Mer, Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues ».

Pour les UL CGT, « des négociations doivent être immédiatement ouvertes avec les délégués des personnels, la Saur et ACCM sur les conditions de reprise des personnels, l'application des accords d'entreprise et de la convention collective et la réorganisation du service telle que proposée par la Saur. Tous les personnels affectés aux

délégations de service public existantes doivent être repris (78 équivalents temps plein et non pas 55,5 comme proposé initialement par la Saur) et aucun salarié ne doit perdre son emploi, ni pendant la phase transitoire (du 2 février 2016 au 1er mars 2017), ni d'ici 2028 ».